

Styliste modéliste

RNCP25474 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	242n
Code(s) ROME	B1805
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2021

Certificateur(s)

IDAA · SIRET : 43044911600036

<https://www.lisaa.com/fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le/la styliste-modéliste crée et conçoit des lignes de vêtements féminin, masculin, enfant, et accessoires, destinés à être fabriqués en série comme dans le prêt-à-porter, le luxe accessible et le luxe ou parfois, à l'unité comme en haute couture. Il/elle tient compte des caractéristiques du style et de l'image de la marque mais aussi des contraintes techniques de fabrication. Il/elle est chargé de tout ou partie de la conception, et peut l'être également de la réalisation des toiles et prototypes. Enfin il/elle participe au suivi de la fabrication du produit et est associé à sa diffusion.

Activités visées par le titre

- 1.Construction de l'identité d'une collection de prêt-à-porter.
- 2.Conception globale d'une collection de vêtements et/ou d'accessoires.
- 3.Réalisation des prototypes
- 4.Coordination de la réalisation d'une collection de prêt-à-porter ou de luxe, vêtements et accessoires.
- 5.Promotion et valorisation d'une collection

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le (la) titulaire est capable de :

- Positionner une marque de vêtements et d'accessoires sur le marché de la mode
- Anticiper les futures tendances pour définir la ligne directrice d'une collection
- Répondre aux contraintes qualitatives et quantitatives d'une collection
- Choisir ses matières premières et les conditions de production en prenant en compte les principes d'éco conception
- Définir le nombre et le type de pièces à produire et les ressources nécessaires à sa création
- Réaliser un plan de collection de prêt à porter ou d'accessoires par thèmes, produits, couleurs, matières et présenter l'ensemble des maquettes
- Gérer la réalisation des prototypes depuis les dessins jusqu'à leur production finale.
- Réaliser les différentes étapes d'un patronage en élaborant une toile en accord avec la fiche technique.
- Fabriquer un prototype et trouver des solutions techniques aux problèmes éventuels
- Planifier les différentes étapes de réalisation de la collection jusqu'à sa vente
- Identifier et recruter des prestataires extérieurs
- Coordonner les équipes de techniciens et fournisseurs internes ou externes
- Présenter une collection de prêt-à-porter féminin, masculin, enfant, accessoires, la promouvoir et la valoriser

oralement une collection

Blocs de compétences

RNCP25474BC01 — Promouvoir et vendre une collection de prêt-à-porter ou de luxe, vêtements et accessoires

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Le/la professionnel/le doit communiquer sur sa collection pour en optimiser les ventes et il/elle doit présenter de façon attractive et réaliste une collection de prêt-à-porter, présenter oralement une collection auprès de commanditaires et d'acheteurs potentiels

Modalités d'évaluation : étude de cas sur la réalisation d'un portfolio complet : dossier de créations et lookbook avec présentation orale.

Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP25474BC02 — Suivre la réalisation d'une collection de prêt-à-porter ou de luxe, vêtements et accessoires.

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Dans cette phase le professionnel coordonne les fournisseurs et prestataires impliqués dans la fabrication de la collection. Le/la candidat/e doit planifier les différentes étapes de réalisation de la collection, identifier et recruter des prestataires extérieurs, coordonner les équipes de techniciens et fournisseurs internes ou externes

Modalités d'évaluation : Étude de cas sur une marque de mode de prêt-à-porter. Le/la candidat/e doit proposer l'organisation du suivi de collection de la marque : cahier des charges des prestataires, planning, budget.

Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP25474BC03 — Construire l'identité d'une collection de prêt-à-porter ou de luxe, vêtements et accessoires.

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Pendant cette phase de recherche et d'analyse le/la candidat/e doit positionner une marque de vêtements et d'accessoires et anticiper les futures tendances d'une collection.

Modalités d'évaluation :

Dans le cadre d'un cas réel le/la candidate devra produire un plan marketing. Il devra aussi élaborer un dossier de planches et/ou moodboards (collage d'éléments visuels et graphiques) correspondant aux ambiances souhaitées.

Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP25474BC04 — Concevoir une collection de prêt-à-porter ou de luxe, vêtements et accessoires

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Dans cette phase de conception le/la professionnel/le produit un concept de collection, thème et formes, et le formalise. Il/elle sera évalué/e sur sa créativité, le choix des matières premières et les conditions de production d'une collection, son ossature, le nombre et le type de pièces à produire, les ressources nécessaires. Il devra donner à voir les principes de la collection, la formaliser et réaliser un plan de collection

Modalités d'évaluation : Le/la candidat/e doit réaliser un dossier complet regroupant couleurs, matières et formes

Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP25474BC05 — Réaliser ou faire réaliser les prototypes d'une collection de prêt-à-porter ou de luxe, vêtements et accessoires.

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif : Le/la professionnel/le doit passer des idées à la réalisation et faire des prototypes. Il/elle doit présenter et expliquer les croquis, gérer la réalisation des prototypes, réaliser les différentes étapes d'un patronage et mettre un prototype en production.

Modalités d'évaluation : cas pratique sur un sujet imposé avec la réalisation d'un prototype à partir de fiches techniques. Présentation orale.

Modalité de certification : Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce métier s'exerce en général pour le compte d'entreprises et d'industriels de la mode : marques de mode, marques de prêt-à-porter, de créateur, dans des maisons de couture ou de luxe et également dans l'industrie de fabrication et de production de la mode. Il/elle peut aussi s'exercer dans les studios de création des grands magasins, les bureaux ou agences de style et de tendances.

Il/elle peut exercer comme salarié tous types de contrats ou comme indépendant ce qui est moins fréquent dans ce secteur.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

styliste créateur (trice), styliste-designer, assistant(e) styliste, concepteur (trice) maquettiste en accessoires de mode, créateur (trice) de mode, dessinateur (trice) de mode, illustrateur (trice) de mode, styliste graphiste.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 300 €
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	3 755
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de cinq personnes

- Le/la Président/e du jury, représentant/e des professions Employeurs nommé/e par la directrice de LISAA
- Un représentant en activité des professions Salariés
- Un représentant en activité des professions Salariés ou Employeurs
- Le directeur ou son représentant
- Un enseignant formateur ou un responsable pédagogique

Parmi les membres du jury, 60 % sont membres extérieurs représentants à parts égales des Salariés et des Employeurs.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP13079

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35659

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25474/>